

DECLARATION LIMINAIRE

CTPD du 5 novembre 2010

Monsieur le Président,

Vous le savez, la situation départementale est toujours plus alarmante, avec des conditions de travail sans cesse dégradées.

FO DGFIP Oise fait l’effort de maintenir le dialogue social par devoir vis à vis des collègues qui comptent sur notre représentation, mais c’est souvent difficile.

Monsieur le Président, la Direction n’a ni informé, ni remercié, ni félicité le « gagnant » du concours de photographie dans le cadre de l’illustration de la page d’accueil du site Ulysse 60. Le gagnant a découvert sa photo par hasard la première fois qu’il est allé naviguer sur l’intranet départemental.

Plus grave, quand FO DGFIP réclame à plusieurs reprises le tableau des effectifs réels et implantés de la DDFiP, vous finissez par nous remettre une situation fort surprenante où figurent par catégorie A, B ou C qui est malade ou qui est à temps partiel. C’est bien la preuve que nos missions sont moins intéressantes que notre coût budgétaire pour l’Administration dite « moderne ».

Encore plus grave, le site de Compiègne a dû être évacué suite à une exposition à l’amiante après que des cloisons aient été arrachées par erreur... Faut-il rappeler que le SIP a ouvert le 1^{er} juillet alors que le hall d’accueil ne pouvait pas être livré avant le 30/09 ? Faut-il rappeler que l’accueil provisoire se fait à la cantine, sans accès handicapé, dans des conditions déplorables, y compris pour les usagers ? Faut-il rappeler que le phasage des travaux dans un site reconnu fortement amianté aurait raisonnablement dû vous conduire à ajourner l’ouverture de ce SIP ?

Pour couronner le tout, les agents sont lésés à tous points de vue : salaires en baisse, point d’indice gelé, jour comptable perdu, horaires variables moins avantageux, retraites sacrifiées, baisses des effectifs incessantes, budgets toujours plus contraints, avec en perspective l’application de la loi sur la mobilité et de la Prime Fonction Résultat.